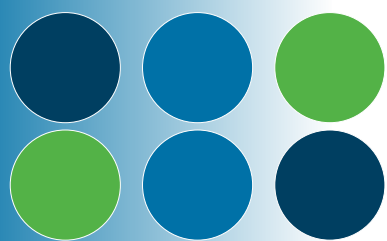


Bulletin municipal d'information



DRUMMONDville



Volume 23, numéro 4 Mai 2011

Une 3^e voie pour les Drummondvillois



**Le bac brun fait
son entrée
dans le paysage**

pages 4 et 5

Dans ce numéro

- > Investissements de 2,5 M\$ en 2011 pour la réfection de rues, page **7**
- > Mérite Ovation municipale : le bronze pour Drummondville, page **9**
- > Réaménagement majeur au Centre communautaire SINTRA–Saint-Charles, page **9**
- > Infrastructures et services de sport et loisir, pages **10 et 11**
- > Spectacles et expositions à l’affiche au Centre culturel, page **12**

Calendrier des séances du conseil municipal

6 et 20 juin
4 et 18 juillet

à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay



Ce bulletin d’information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
34 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : juillet 2011

Le dimanche 12 juin

Portes ouvertes au Village québécois d’antan

Les résidents de la MRC de Drummond sont invités à participer à la journée portes ouvertes du Village québécois d’antan qui aura lieu le dimanche 12 juin prochain, de 10 h à 18 h.

Afin de profiter de cette journée gratuite, les résidents des 18 municipalités formant la MRC de Drummond n’auront qu’à se présenter aux guichets du Village québécois d’antan et à fournir une carte d’identité prouvant leur lieu de résidence (permis de conduire, carte Accès-loisirs, carte de bibliothèque, etc.).

Lors de cette activité, le Village sera pleinement opérationnel. Tous les animateurs et musiciens seront de la fête et tous les services seront en place afin d’offrir aux visiteurs un maximum d’ambiance pour cette journée spéciale.

Nouveauté en 2011, le parc de jeux d’eau LA BASSINE sera également en fonction. Puisque l’accès à l’attraction se doit d’être limité, des bracelets de couleur seront remis à la billetterie et détermineront l’heure à laquelle LA BASSINE sera accessible.

Pour plus d’informations, il est possible de consulter le www.villagequebecois.com.



Opération de contrôle des mouches noires

Pour une 13^e année consécutive, la Ville de Drummondville effectue le contrôle biologique des mouches noires sur tout son territoire.

Elle fait appel à la population pour signaler toute présence de cet insecte nuisible. On peut joindre le responsable de l’opération, M. Claude Fortin, en composant le 819 471-1035.

Une équipe de professionnels expérimentés parcourra la ville tout au long de la saison afin de procéder aux traitements. L’opération reçoit les autorisations requises par le ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs (MDDEP).

Le biologiste responsable désire informer la population sur le fait que l’insecticide biologique utilisé est sans danger, tant pour la population que pour les autres organismes vivants. Ces opérations permettent, à chaque année depuis 1998, une diminution de la nuisance de l’ordre de 90 %. Le contrôle s’étendra jusqu’au 15 septembre.



Priorité piéton, c'est partout et tous les jours de l'année!

La campagne de sensibilisation Priorité piéton revient à la charge pour une quatrième année. La particularité pour 2011 sera l'application du règlement face aux comportements fautifs.

La Ville de Drummondville, le Commissariat au commerce et la Sûreté du Québec unissent donc de nouveau leurs efforts afin que la cohabitation se passe de la meilleure façon possible, tous les jours de l'année, entre les différents utilisateurs des voies publiques.

Changer sa façon de traverser la rue ou ses habitudes de conduite n'est pas chose facile. C'est pourquoi le message de Priorité piéton est ramené régulièrement. Ainsi, les piétons sont invités à se rendre aux intersections ou à emprunter les passages piétonniers clairement

identifiés afin d'accroître leur sécurité. Ils prendront soin d'attendre que le passage leur soit cédé avant de traverser. Pour leur part, les cyclistes et les automobilistes sont appelés à être vigilants et courtois. Tous doivent respecter la signalisation et prendre en considération la présence des autres sur la route.

La Commission scolaire des Chênes participe à cette campagne en diffusant de l'information auprès de ses élèves, particulièrement ceux de niveau secondaire.

Parmi les moyens privilégiés pour rappeler l'existence du programme Priorité piéton à Drummondville, il y a eu une soirée d'information à l'intention des membres des groupes voués au



cyclisme à la fin du mois de mars. De plus, une journée de sensibilisation s'est tenue le jeudi 19 mai dernier au centre-ville et dans le quartier Saint-Joseph. Automobilistes, piétons et cyclistes ont alors pu recevoir la documentation relative à Priorité piéton.

Les commerces, bars et restaurants sont également invités à placer bien en vue les affiches et sous-verres identifiés à la campagne Priorité piéton. Du marquage de chaussée a été effectué au centre-ville et dans le quartier Saint-Joseph. Le tout est appuyé par une campagne publicitaire qui se déroule jusqu'en septembre.

Le respect de la réglementation en vigueur au sujet des traverses piétonnières permet d'éviter de fâcheuses contraventions. Le coût de celles-ci est toujours fixé à 100 \$ plus les frais pour l'automobiliste fautif et à 15 \$ plus les frais pour le piéton.

Le piéton reste plus vulnérable que l'automobiliste... Pensons courtoisie et sécurité!



Un 33^e Grand du sport honoré par la Ville

Lors d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville le 16 avril dernier, les autorités municipales ont rendu hommage au 33^e Grand du sport de notre région. Il s'agit de M^{me} Louise Lahaie qui a consacré plus d'une vingtaine d'années de bénévolat à la natation. M^{me} Lahaie pose ici en compagnie du président des Grands du sport, M. André Lamy, du conseiller municipal et président du comité des sports, du plein air et de l'activité physique, M. Roberto Léveillé, et du conjoint de M^{me} Lahaie, M. Michel Therrien. Photo : François Pinard





C'est maintenant le temps de remplir votre bac brun!

La collecte des matières organiques débute la semaine du 6 juin

Dans quelques jours, le service de collecte des matières organiques deviendra réalité. Tous les citoyens de Drummondville qui résident dans une maison unifamiliale ou dans un immeuble de 9 logements et moins doivent se préparer et commencer à remplir leur bac brun.

Effectivement, c'est dans la semaine du 6 juin que le camion commencera à sillonner les rues afin de collecter les bacs bruns. Référez-vous au *Calendrier des collectes 2011-2012* (format papier ou sur le site internet de la Ville au www.ville.drummondville.qc.ca) afin de repérer la journée à laquelle vous devez placer votre bac brun en bordure de la rue. Le contenu du bac sera ramassé toutes les semaines, jusqu'au mois d'octobre.

Quelles matières dois-je déposer dans le bac brun?

Les résidus verts et les résidus alimentaires sont les principales matières que vous pouvez déposer dans votre bac brun. Ces matières dites organiques se décomposeront et seront transformées naturellement en compost. L'aide-mémoire ci-contre vous en apprendra davantage à ce sujet. Il faut noter que votre bac brun **n'est pas** un composteur domestique. Il ne sert qu'à entreposer les matières en vue de la collecte. Le traitement de celles-ci se fera chez Fafard et frères de Saint-Bonaventure.



Séparer les couches de matières humides et sèches avec du papier journal



Éviter de mettre des liquides (lait, jus, soupe, etc.)



Opter pour des sacs de papier pour déposer vos matières dans le bac



Lorsque le bac est vidé, le rincer avec un seau d'eau et du détergent doux ou avec du vinaigre blanc et de l'eau



POUR ÉLOIGNER LES ANIMAUX
Appliquer un peu d'onguent contre la toux (Vicks VapoRub) autour des trous d'aération du bac



POUR ÉVITER LA PRÉSENCE DE MOUCHES À FRUITS ET DE VERS BLANCS
Envelopper les restes de viande ou de poisson dans du papier journal ou dans un sac de papier brun

AIDE-MÉMOIRE LE BAC BRUN

Résidus verts	Résidus alimentaires
Herbe et feuilles	Œufs et leurs coquilles
Résidus de jardin, plantes et fleurs	Pâtes alimentaires
Mauvaises herbes	Produits laitiers, fromage
Terre noire	Pain et céréales
Gazon	Résidus de fruits et légumes
Copeaux, sciure de bois et petites branches	Résidus de pâtisserie
Résidus de taille de haies	Résidus de viande cuite et de poisson
Aiguilles de conifères	Écales de noix
	Aliments périmés sans emballage
	Os
Autres	
Papier essuie-mains et serviettes de table	Filtres à café et café moulu
Papiers et cartons souillés par des matières alimentaires	Sachets de thé
	Poussière
	Cheveux

Évitez de déposer des liquides dans votre bac brun.

- Enveloppez les matières dans un papier journal ou dans un sac de papier avant de les déposer dans le bac.
- Afin de prévenir les fuites et les odeurs, doublez le fond du bac avec du papier journal ou du carton.

Info bac brun : 819 850-1338
www.ville.drummondville.qc.ca
 (section environnement)

2011

Des sacs de papier SVP!

Utilisez des sacs de papier ou du papier journal pour disposer vos matières organiques dans le minibac de cuisine. L'entreprise qui traitera les matières organiques de Drummondville **ne peut pas** recevoir de sacs de plastique de tous genres : compostables, biodégradables ou oxobiodégradables. Les procédés de compostage seraient affectés.

Vous trouverez des sacs de papier en vente dans les marchés d'alimentation, les pharmacies et les autres magasins à grande surface.

Pourquoi participer à cette nouvelle collecte?

- ✓ Parce que c'est bon pour l'environnement.
- ✓ Parce que c'est facile.
- ✓ Parce que ça diminue les quantités de matières dirigées à l'enfouissement.
- ✓ Parce que la Ville doit respecter les objectifs gouvernementaux.

Questions

Pour toutes questions relatives au nouveau service de collecte des matières organiques, consultez le *Guide du citoyen* que vous avez reçu en même temps que votre bac brun, visitez le www.ville.drummondville.qc.ca ou téléphonez au 819 850-1338 (ligne INFO BAC BRUN).

Programmation à Drummondville – 23 juin



Un exemple des matières qui peuvent être déposées dans le bac brun.



L'utilisation de papier journal peut faciliter l'entretien du bac.

Précisions importantes concernant la collecte des bacs bruns

La Ville de Drummondville tient à apporter d'importantes précisions concernant la collecte des matières organiques qui débutera en juin 2011.

En effet, la collecte des bacs bruns s'amorcera durant la première semaine complète de juin. En conséquence, contrairement à ce qui est indiqué dans le document intitulé *Calendrier des collectes* qui a été distribué dans tous les foyers drummondvillois, il n'y aura pas de collecte des bacs bruns le jeudi 2 juin et le vendredi 3 juin pour les secteurs suivants :

- Drummondville secteur A Jeudi
- Drummondville secteur A Vendredi
- Drummondville secteur B Jeudi
- Drummondville secteur B Vendredi

Pour tous les secteurs, la collecte des bacs bruns commencera donc durant la semaine du 6 juin, selon l'horaire établi pour chacun des secteurs dans le *Calendrier des collectes*. La Ville de Drummondville remercie les citoyens de leur collaboration.

Parc Woodyatt

Animation familiale	13 h
16 h Modules, petit train, confiseries, animations de légendes, amuseurs publics, maquillage	13 h 30
17 h à 18 h La grande tablée (2 pour 1 pour les hot dogs)	14 h 30
17 h 5 à 7	16 h 15
18 h Spectacle de magie au Pavillon de la danse	17 h
19 h 30 Spectacle de La Grand' Débâcle sur la scène principale	17 h
19 h 30 Disco pour les ados au Pavillon de la danse	17 h 15
21 h Discours patriotique et salut au drapeau	21 h
21 h Retransmission de la cérémonie protocolaire sur les Plaines d'Abraham à Québec	
21 h Feu de joie	
21 h 30 Spectacle de Jonathan Painchaud	
23 h Feux d'artifice	
23 h 30 Fin des activités, fermeture du site	

Place Saint-Frédéric

Vente de livres usagés Animateur de foule	
Jeux d'anneaux et jeux de poches	
Spectacle de musique traditionnelle avec le groupe Grav'ô Portes	
Bingo	
La grande tablée (2 pour 1 pour les hot dogs)	
Discours patriotique et salut au drapeau	
Danse de ligne et danse country avec Yvon Leroux	
Fermeture du site	

Les personnes qui participeront au bingo ainsi qu'aux jeux d'anneaux et de poches auront la chance de participer à un tirage de « dollars Saint-Jean ». Ces dollars pourront être échangés aux kiosques de restauration ou aux bars.

Rappel des autorités municipales

Il est interdit à toute personne de consommer, de transporter ou d'avoir en sa possession une boisson alcoolique ou alcoolisée dans un lieu public.

L'expression « lieu public » désigne un parc en tout temps ou un lieu fermé à la circulation automobile afin de tenir une activité où le public est invité, le temps de la tenue de ladite activité.

Dans un lieu pour lequel un permis d'alcool autorisant la consommation sur place a été délivré par la Régie des permis d'alcool du Québec, seuls les produits offerts par l'organisme pour lequel le permis a été délivré peuvent être consommés.

Par conséquent, la population est invitée à prendre note que les personnes qui se rendront au parc Woodyatt afin de participer aux activités de la fête nationale ne pourront pas apporter de boissons alcoolisées ou alcooliques à l'intérieur du périmètre clôturé qui sera érigé dans le parc.

Règlement sur l'eau potable (rappel)

En vigueur du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, le règlement sur l'utilisation de l'eau potable s'applique dans l'ensemble du territoire de la ville de Drummondville ainsi que dans celui de Saint-Majorique-de-Grantham, desservi par l'usine de traitement d'eau de Drummondville.

Les citoyens de Drummondville et du territoire desservi de Saint-Majorique-de-Grantham doivent observer les spécifications de ce règlement, sous peine d'amendes.

ARROSAJE ET UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

Il est important de porter attention aux journées où l'arrosage des pelouses est permis.

Arrosage conventionnel

L'arrosage et l'utilisation extérieure de l'eau potable sont autorisés de la façon suivante :

De 20 h à 24 h

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De 20 h à 24 h

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE

pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Lorsqu'il s'agit d'un arrosage par boyau conventionnel, un deuxième jet est autorisé, à condition qu'il soit utilisé par une personne qui tient le jet en mains.

Gicleurs automatiques

L'installation de gicleurs automatiques, par canalisation souterraine, munis d'une minuterie, est permise et les heures d'arrosage pour ces systèmes sont établies comme suit :

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MARDI, JEUDI et SAMEDI pour les immeubles au numéro civique PAIR

De minuit (0 h) à 6 h a.m.

MERCREDI, VENDREDI et DIMANCHE pour les immeubles au numéro civique IMPAIR

L'arrosage est INTERDIT PARTOUT le LUNDI

Les installateurs des systèmes de gicleurs sont tenus d'enregistrer chaque installation au Service de l'urbanisme de la Ville de Drummondville, Division des permis, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

Il est interdit d'arroser au même endroit pour une période supérieure à une heure.

L'eau provenant de l'arrosage ne doit pas ruisseler dans la rue ou sur les propriétés avoisinantes.

PERMIS SPÉCIAL D'ARROSAJE

7 JOURS CONSÉCUTIFS

POUR ENSEMENCEMENT ET TOURBAGE

Dans les cas d'ensemencement et de tourbage de terrains, un **permis spécial, valide pour 7 jours d'arrosage consécutifs**, est disponible au bureau de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

LAVAGE DE VÉHICULES À MOTEUR

Le lavage de véhicules à moteur est permis en tout temps, à condition d'utiliser une **lance à fermeture automatique** et de n'utiliser que l'eau strictement nécessaire à cette fin.

REMPLEISSAGE DES PISCINES

Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours **entre minuit (0 h) et 6 h le matin, mais seulement une fois par année, entre le 1^{er} mai et le 1^{er} octobre.**

AUTRES DISPOSITIONS

Des dispositions régissent également l'utilisation des appareils de climatisation utilisant de l'eau, les appareils de plomberie, les urinoirs à utilisation d'eau continue ou reliés à des réservoirs à remplissage automatique et autres. Il faut se renseigner sur les normes à respecter auprès de la Division des permis, au Service de l'urbanisme, situé au 415 rue Lindsay (téléphone : 819 478-6571).

AMENDES

Toute infraction au règlement sur l'utilisation de l'eau potable rend le contrevenant **passible d'une amende d'un minimum de 25 \$, plus les frais, et d'un maximum de 300 \$, plus les frais.** Si l'infraction est continue, chaque jour constitue une infraction distincte.

Information : Service des communications, 819 850-1331

**Bouger
à mon
rythme**

**C'EST
UN PLAISIR!**

À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge!

www.mfa.gouv.qc.ca
www.ville.drummondville.qc.ca

La Ville encourage la participation active
des aînés et reconnaît leur contribution
au développement de la collectivité.


Municipalité
amie des aînés


DRUMMONDVILLE

Des investissements de 2,5 M\$ en 2011 pour la réfection de rues

Voici un bref résumé des travaux de réfection de rues qui seront réalisés cet été. Certains sont déjà commencés et le tout devrait être achevé pour la fin du mois de juillet.

- Chemin de l'Aéroport : réfection des fondations de la chaussée et pavage. Fin des travaux prévue avant le triathlon (15 juin).
- Boulevard René-Lévesque, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Cormier : réfection du pavage, construction d'une piste cyclable hors chaussée. Fin des travaux prévue avant le 1^{er} juillet.
- Rue Marchand, entre la rue Pelletier et le boulevard Lemire : réfection du pavage, construction d'une piste cyclable hors chaussée. Les travaux vont possiblement débiter avant la fin des classes; la colla-

boration des automobilistes et des conducteurs d'autobus scolaires serait appréciée.

- Boulevard Mercure, entre la 132^e Avenue et la route 139 : planage de rive et resurfacement du pavage.
- Rue Parc Saint-François : remplacement de la conduite d'eau potable et réfection du pavage et des bordures de béton.

Coût total des travaux : 2 490 300 \$

La population est invitée à faire preuve de prudence et de compréhension pour la durée de ces travaux. Les automobilistes, piétons et cyclistes devront respecter la signalisation qui sera en vigueur sur ces chantiers afin d'assurer leur propre sécurité ainsi que celle des personnes affectées aux travaux.



Ça bouge dans les centres communautaires!

> Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (CCRSJB) 819 477-4475 ou www.ccrsjb.qc.ca

Livres usagés recherchés : vente de livres dans le cadre de la fête nationale. Vous avez des livres à donner? Apportez-les au 114, 18^e Avenue. Nous pouvons nous déplacer si vous en avez quelques boîtes. Les profits seront remis pour les activités offertes aux enfants handicapés durant l'été 2011. Information : Maxime Lemire, 819 477-4324, poste 201

Journée plein air pour les aînés : le mardi 28 juin, de 9 h à 16 h, au parc Lucien-Couture. Tournois de pétanque, de croquet et de shuffleboard. Apportez votre pique-nique ou commandez dans un restaurant.

Camps d'été pour jeunes : inscription durant les heures d'ouverture du secrétariat au 114, 18^e Avenue. Veuillez apporter la carte d'assurance-maladie de l'enfant, sa carte Accès-loisirs et votre numéro d'assurance sociale. Après le 13 juin, des frais de 20 \$ supplémentaires seront exigés. Rencontres de parents le 7 juin, à 9 h ou à 19 h, au 114, 18^e Avenue. Obligatoire pour les nouveaux utilisateurs.

> Centre communautaire Saint-Pierre (CCSP) 819 478-7780 ou www.ccsp.qc.ca

Camps d'été pour jeunes : pour les enfants de 5 à 12 ans. Forfait disponible et tarification fa-

miliale. Animation offerte du 27 juin au 12 août par une équipe dynamique répondant aux besoins de vos enfants.

> Les Loisirs Saint-Joseph 819 477-0484

Laboratoire informatique : ouvert du mardi au vendredi, de 13 h à 16 h. Prix minime et ordinateurs récents

Location de la surface de dek hockey : maintenant plus d'heures disponibles. Toute la journée les vendredis ou, les autres jours, de 9 h à 16 h et de 20 h à 22 h. Tarification horaire : 5 \$ par personne. Réservation : 819 477-0484

Coop Anim'action : les vendredis, aux deux semaines, à 19 h 30, discos animées par les jeunes de la Coop. Des soirées électrisantes attendent les participants.

> Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (CCLCN) 819 479-8686 ou www.cclcn.ca

Camps d'été pour jeunes : camp régulier et camps spécialisés (dek hockey, skateboard, BMX, patin à roues alignées, art visuel, danse hip hop, 100 % sport et gymnastique/cheerleading). Inscription possible jusqu'au 14 juin. Information : Mélissa Gauthier

Lave-o-chien : le samedi 18 juin, de 9 h à 16 h (remis le lendemain en cas de pluie). Au profit

du CCLCN. Sur place : professionnels de l'esthétique animale et de l'alimentation animale, démonstration d'agilité, escouade de prévention des morsures, parcours d'agilité pour citoyens et leur chien, nombreux tirages, cantine, ambiance musicale ainsi que maquillage pour les enfants.

> Centre communautaire Saint-Charles (CCSC) 819 477-4530 ou www.ccscharles.ca

Saint-Charles en fête : les 17 et 18 juin. Vendredi, de 15 h à 20 h, jeux gonflables et karts. Plusieurs activités familiales prévues le samedi : course de boîtes à savon sur la rue Victorin (fabriquez votre boîte à savon ou empruntez-en une), Yahoo le clown, spectacle d'agilité canine, rallye dans le secteur de Saint-Charles, souper spaghetti, chansonnier, groupe Bootleg et feu d'artifice.

Inscription en cours : camps de jour d'été. Cours de tennis Optimiste, pour les jeunes de 8 à 16 ans. Pour information, adressez-vous au Centre.

Campagne de financement : avez-vous acheté « votre brique » afin de soutenir le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre communautaire?



Bon ordre dans les parcs et les lieux publics

Malgré les efforts de prévention, de sensibilisation et d'information faits auprès des utilisateurs de parcs et de lieux publics, il est désolant de constater que certaines personnes ne respectent pas les biens et la tranquillité collective. Chaque année, les dirigeants municipaux sont préoccupés par les coûts qu'entraînent les agissements déviants et par l'insatisfaction du voisinage et des utilisateurs de ces lieux publics.

Parmi ces agissements, on note :

- Graffitis et dommages divers;
- Vols;
- Déchets et excréments d'animaux;
- Bruits et manque de respect;
- Animaux en liberté.

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec, en collaboration avec ses divers partenaires, travaille à réduire ces comportements qui entraînent une diminution du sentiment de sécurité et de la qualité de vie.

Bien que plusieurs organismes publics et communautaires travaillent à améliorer la situation dans les différents secteurs, la collaboration et l'implication citoyennes demeurent des facteurs importants dans la réussite de ce défi.

Afin que les interventions aux endroits problématiques soient rapides et efficaces, il est primordial de signaler rapidement les comportements déviants.

Vous pouvez communiquer avec la Sûreté du Québec au 310-4141 ou, par cellulaire, *4141.

Avec pour objectif de maintenir élevé le niveau de sécurité et de tranquillité de nos parcs et de nos autres endroits publics, des interventions policières seront effectuées tout au cours de l'été. L'application des lois et règlements en vigueur sera assurée par nos policiers-patrouilleurs.

***Nous vous souhaitons un bel été...
en toute sécurité!***



Permis de brûlage pour les feux à ciel ouvert

La réglementation des brûlages dans une municipalité locale permet de rappeler aux citoyens qu'ils ont, eux aussi, des responsabilités dans la prévention des incendies de forêt, à savoir :

- S'informer sur la réglementation en vigueur;
- Aviser les autorités municipales de leur intention de brûler;
- Obtenir un permis avant d'amorcer le brûlage;
- Assurer une surveillance constante jusqu'à l'extinction finale;
- Disposer de l'équipement et du personnel nécessaires pour contrôler et éteindre le brûlage.



Émission d'un permis de brûlage

Tout feu à ciel ouvert doit être autorisé par la Division prévention du Service de sécurité incendie de Drummondville. Le permis est gratuit. Le défaut de se procurer un tel permis peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

Pour information ou pour une demande de permis, veuillez communiquer avec la Division prévention au 819 477-8622.

Semez-vous des mégots?



Les gens jettent fréquemment des mégots encore allumés dans les boîtes à fleurs ou les poubelles. Nous demandons aux fumeurs de porter une attention particulière afin de ne pas initier un brasier. Éteignez plutôt vos cigarettes dans un cendrier ou autre objet conçu à cet effet!

De plus, afin de diminuer le risque d'incendie, arrosez régulièrement vos boîtes à fleurs ainsi que tout aménagement paysager. Lorsque le paillis devient très sec, il peut aussi s'enflammer.

Marie France Bergeron, lieutenant à l'éducation du public

Source : Ministère de la sécurité publique (www.msp.gouv.qc.ca)
Société de protection des forêts contre le feu (www.sopfeu.qc.ca)
Régie du bâtiment (www.rbq.gouv.qc.ca/penser-securite/gaz-propane.html)

Mérite Ovation municipale : le bronze pour Drummondville

Le projet de levage automatisé des baies vitrées déposé par la Ville de Drummondville a permis à celle-ci de décrocher le prix Joseph-Beaubien, Étoile bronze, à l'occasion du 90^e congrès de l'Union des municipalités du Québec tenu récemment au Centre des congrès de Québec.

Ce prix fait partie du Mérite Ovation municipale institué il y a sept ans afin de démontrer la capacité d'innovation des municipalités québécoises pour améliorer la qualité de vie et pour créer des environnements stimulants.

Parmi la cinquantaine de documents soumis en début d'année, dix-sept avaient été retenus comme finalistes pour l'ensemble du Québec et Drummondville était la seule municipalité à en compter deux. Le projet de levage automatisé des baies vitrées faisait partie de la catégorie *Gestion-ressource*. Il a été dirigé par MM. Alain Boisvert, directeur du Service de l'approvisionnement, et Sébastien Côté, contremaître à l'atelier mécanique.

Le deuxième projet était associé à la catégorie *Sécurité publique*. Il présentait le *Code de conduite des aides à la mobilité motorisée* auquel ont contribué MM. Steven Watkins, directeur général adjoint aux Services à la population, et Richard Brisson, des Services juridiques, ainsi que M^{me} Sylvie Allie, agente de recherche.

Il a aussi retenu l'attention puisqu'un trophée lui a été décerné dans sa catégorie.

Lors de la présentation du prix Joseph-Beaubien, les responsables du Mérite Ovation municipale ont notamment souligné la confiance qu'ont manifestée les dirigeants drummondvillois

envers leurs employés qui ont développé le projet de levage des baies vitrées à l'aide de la resurfaçuse, d'un treuil électrique et d'un système de ventouses.

Le prix Joseph-Beaubien, Étoile bronze, a été accepté par un groupe de représentants drummondvillois composé d'élus et du directeur général, M. Claude Proulx.

Il est à noter que la description de toutes les initiatives du Mérite Ovation municipale fera partie de l'édition de mai du magazine *URBA* et du site internet de l'Union des municipalités du Québec, section *Vitrine sur vos pratiques innovantes*.



M. Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, M^{mes} Isabelle Marquis, Marie-Eve Le Gendre et Annick Bellavance, conseillères municipales, MM. Philippe Mercure et Vincent Chouinard, conseillers municipaux, M^e Claude Proulx, directeur général de la Ville, ainsi que M. Robert McCollough, vice-président affaires bancaires, gouvernementales et secteur bancaire de la Banque Nationale

Réaménagement majeur au Centre communautaire Sintra-Saint-Charles



Un vaste projet de réaménagement sera réalisé bientôt au Centre communautaire Sintra-Saint-Charles. Une somme de 1,5 M\$ sera en effet consacrée à la rénovation et à l'ajout de locaux dans l'ancien Centre Gaston-Provencher, du 1250 de la rue Proulx, ainsi qu'à la réfection extérieure des immeubles situés au 565 de la rue Victorin et au 801 de la rue Pie-XII. La Ville de Drummondville fournira un cautionnement de 800 000 \$ pour le projet, tandis que le Centre injectera un montant de 100 000 \$. Une campagne de financement dont l'objectif est de 600 000 \$ viendra compléter le portrait financier.

La photo ci-contre, prise lors de l'annonce du projet, nous montre M^{me} Isabelle Juras, directrice générale du Centre communautaire Sintra-Saint-Charles, M. Stéphane Bergeron, directeur régional de Sintra, M. Sylvain Lacharité, président du conseil d'administration du Centre, ainsi que M^{me} Marie-Eve Le Gendre et M. Pierre Levasseur, conseillers municipaux. Sur le croquis ci-dessus, l'allure du nouveau centre communautaire une fois que les travaux auront été complétés. Un appel d'offres sera lancé en juin pour ce projet.



TERRAINS DE BALLE

Parc	Éclairage	Adulte	Mineur
Bernier (Laurent) 660, rue Cockburn	oui	oui	oui
Celanese 550, rue Celanese	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith 565, rue Victorin	oui	oui	oui
Des Bénévoles (2 terrains) 2750, boulevard Mercure	oui (1) non (1)	oui	oui
Duvernay (école) 1335, rue Duvernay	non	non	oui
Messier 555, rue Celanese	oui	oui	oui
Michaud (J.-A.) 775, rue Marchand	oui	oui	oui
Roland-Tessier 565, rue Farrell	oui	oui	oui
Saint-Étienne (école) 700, rue de Laval	oui	oui	non
Saint-Joachim-de-Courval, géré par le Centre communautaire, 819 397-2666	oui	oui	oui



Les terrains réservés au BASEBALL MINEUR sont gérés par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

Le baseball ADULTE est entièrement géré par la Ville. Information ou location : 819 478-6565

STADE JACQUES-DESAUTELS (875, rue Marchand)
Géré par le BASEBALL MAJEUR de Drummondville
Information : 819 474-7920

TERRAINS DE SOCCER

Endroit	Éclairage	Adulte	Mineur
Boisbriand/Central 1080, rue Clair	oui	oui	oui
Cégep 960, rue Saint-Georges	non	oui	oui
Collège Saint-Bernard 25, avenue des Frères	oui	oui	oui
Complexe Rosaire-Smith 565, rue Victorin	oui non	oui non	non non
Côté 750, boulevard Patrick	oui	oui	oui
Des Voltigeurs (près du Domaine Trent)	non	oui	oui
Lorraine (soccer à 4) 4588, rue Traversy	oui	non	oui
Marie-Rivier 265, rue Saint-Félix	non	non	oui
Saint-Jean-Baptiste 114, 18 ^e Avenue	oui	oui	oui



Le SOCCER MINEUR est géré par le Drummondville Olympique. Information : 819 478-1486

TENNIS EXTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Bellevue (4 terrains)	570, 101 ^e Avenue	Association de tennis	819 478-2155
Boisbriand (2 terrains)	1080, rue Clair	Association de tennis	819 478-2155
Celanese (2 terrains privés)	15, carré Celanese	Club de Curling	819 472-4298
Des Bénévoles (1 terrain)	2750, boulevard Mercure	Ville	819 478-6565
Frigon (3 terrains)	91, rue des Lilas	Association de tennis	819 478-2155
Girouard (4 terrains)	1350, avenue du Parc	Association de tennis	819 478-2155
Messier (2 terrains)	570, rue Celanese	Association de tennis	819 478-2155
Millette (3 terrains)	44, 17 ^e Avenue	Centre commun. récréatif Saint-Jean- Baptiste	819 477-4475
Saint-Charles (2 terrains)	801, rue Bruyère	Centre commun. Saint-Charles	819 472-4614

TENNIS INTÉRIEUR

Parc	Adresse	Géré par	Téléphone
Centre multisport (5 terrains)	1425-B, rue Montplaisir	Tennis intérieur René-Verrier	819 475-2206

PISTES CYCLABLES

Les pistes cyclables qui se trouvent sur l'ancien territoire de Drummondville sont gérées par la Ville. Information : 819 478-6565

Les autres pistes cyclables sont gérées par Réseaux Plein Air Drummond.
Information : 819 477-5995

PISTE DE BMX

810, rue Pie-XII
Inscription : Drummondville Olympique, 819 478-1486
Information : 819 477-9414 – info@bmxstcharles.com –
www.bmxstcharles.com

PATINS À ROUES ALIGNÉES (patinoires extérieures)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair
Parc Frigon	91, rue des Lilas
Parc Guilmette	1100, rue Victorin
Parc Michel-Houle	Chemin Hemming
Parc Simard	4755, rue Simard
Parc Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges

PARC DE PLANCHISTES (SKATE PARK)

Parc Boisbriand	1080, rue Clair	819 479-8686
Loisirs Saint-Joseph	2055, boulevard Saint-Joseph	819 477-0484

PARC NAUTIQUE SAINTE-THÉRÈSE

746, boulevard Mercure
Information : 819 478-0907

Équipement	Tarification			
	Taux horaire		Demi-journée (4 heures)	
	Avec Carte accès	Sans Carte accès	Avec Carte accès	Sans Carte accès
Pédalo 2 places	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Pédalo 4 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Kayak 1 place	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Kayak 2 places	6 \$	9 \$	20 \$	27 \$
Canot	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$
Chaloupe	4 \$	7 \$	14 \$	20 \$

Horaire du parc nautique	Ouverture
Les 28 et 29 mai 2011	13 h à 17 h
Le 28 mai 2011 – Tournoi de pêche	6 h à 18 h
Les 4, 5, 11 et 12 juin 2011	13 h à 17 h
Du 13 juin au 14 août 2011	12 h à 20 h
Les 20 et 21 août 2011 – Bateaux Dragons	Fermé
Les 27 et 28 août 2011	13 h à 17 h
Les 3, 4 et 5 septembre 2011	13 h à 17 h

**Un jeune de moins de 16 ans doit être accompagné d'un adulte. La dernière location se fait une heure avant la fermeture.
Les jours de pluie, le parc nautique n'est pas en service. Sujet à changement sans préavis.**

CLUB DE VOILE ET PLAGE

2560, boulevard Allard
Information : 819 472-3042 – www.clubdevoile.com

Carte Accès-loisirs	Avec	Sans
Passeport familial	5 \$/jour	15 \$/jour
16 ans et plus	2 \$/jour	6 \$/jour
8 à 15 ans	1 \$/jour	4 \$/jour
Moins de 8 ans	Gratuit	2 \$/jour

Horaire	
Les 19 juin 2011	11 h à 18 h
Du 24 juin au 21 août 2011	11 h à 20 h
Du 22 août au 5 septembre 2011	11 h à 18 h

CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN-BAPTISTE 190, rue Saint-Damase

LA SAINTE PAIX
COMÉDIE ET MISE EN SCÈNE
GILLES LATULIPPE

Le Centre culturel Saint-Jean Baptiste
190, rue Saint-Damase
Drummondville (Québec)

GILLES LATULIPPE

LOUISE MATTEAU

JOSÉE LA BOSSIÈRE

RICHARD LALANCETTE

OLÉNE ST-JACQUES

YVAN ROSS

JACQUES SALVAÏL

du 17 JUIN
AU 3 SEPTEMBRE

Billetterie
819-477-5412
1-800-265-5412

Informations: www.centre-culturel.qc.ca
Réservations : www.ovation.qc.ca

Expositions

GALERIE D'ART DESJARDINS (219, rue Heriot)

Jusqu'au 21 août

FINISSANTS EN ARTS PLASTIQUES/CEGEP DE DRUMMONDVILLE
peinture, médiums mixtes (figuration, expressionnisme, abstraction)

Depuis son inauguration à l'automne 2005, le Département d'arts plastiques du Cégep de Drummondville a accueilli de nombreux étudiants. Dès le printemps 2007, un premier groupe de finissants tenait une exposition collective de ses travaux de fin d'études à la Galerie d'art, tandis que les Foyers du Centre culturel proposaient un survol de toute la matière enseignée par une grande exposition collective de tous les étudiants désirant y participer. Il est devenu, depuis, une tradition de réserver cette période de l'année pour la présentation de ces expositions.



FOYERS (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Jusqu'au 3 septembre

DÉPARTEMENT D'ARTS PLASTIQUES/CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

techniques diverses – travaux scolaires (figuration, expressionnisme, abstraction)



ESPACE III (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Jusqu'au 12 juin

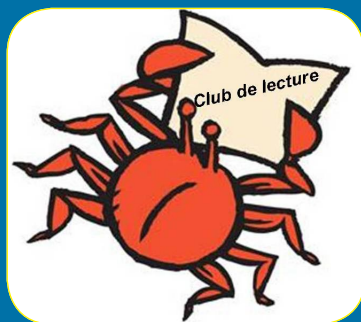
SYLCA (SYLVIE CAROLE TURCOTTE)
peinture (abstraction)



À la Bibliothèque Côte-Saint-Germain

Splouff! Mouille-toi!

(Club de lecture TD)



C'est le temps de t'inscrire au club de lecture d'été de la Bibliothèque municipale. Mouille-toi et embarque avec nous dans cette aventure! Tu recevras une affiche et des autocollants en lien avec le thème ainsi qu'un journal de bord pour y inscrire les titres des ouvrages lus durant l'été. À chaque étape du club, tu recevras un petit cadeau pour t'encourager à atteindre ton objectif de lecture.

L'activité s'adresse aux jeunes de 3 à 15 ans et tu dois t'inscrire d'ici le 15 juin à la bibliothèque au 819 478-6573 ou au 819 474-8882.

Démonstration de peinture intuitive par M^{me} Lise Beaudoin

Le samedi 4 juin, de 13 h à 15 h

M^{me} Lise Beaudoin, peintre autodidacte, donnera une démonstration de la forme d'art qu'elle pratique, la peinture intuitive. En effet, elle crée des toiles à partir de « taches et de barbots » tout en se laissant guider par son intuition créative. Certaines de ses œuvres ont d'ailleurs été exposées pendant le mois de mai à la bibliothèque.